

**Canton de Chapleau**

20, rue Pine Ouest / C.P. 129  
Chapleau (Ontario) P0M 1K0

t 705-864-1330

f 705-864-1824

www.chapleau.ca



**Lettre ouverte aux personnes candidates aux élections provinciales**  
**Objet : Fonds d'infrastructure d'urgence**

**Chapleau, Ontario – le 27 mai 2022** – D'abord et avant tout, j'aimerais féliciter chaque personne qui a pris l'initiative de devenir un éventuel leader dans cette belle région de notre province. Le Nord de l'Ontario, qui constitue un élément vital, semble occuper une place significative dans chacune de vos campagnes politiques, y compris en ce qui concerne le soutien au développement économique, aux Premières Nations, aux ressources naturelles, ainsi que votre appui aux petites municipalités et aux municipalités rurales de partout dans le Nord, lesquelles dirigent une si vaste étendue de notre province. Chapleau, petite municipalité rurale, a un grand besoin d'aide financière si elle veut continuer à fonctionner de façon à permettre à sa population et à ses instances dirigeantes de fonctionner de manière efficace à court terme.

Comme vous êtes certainement au courant, Chapleau est située dans le centre du nord-est ontarien, au cœur du Bouclier canadien. Sur le plan géographique, Chapleau est isolée. Les villes les plus proches sont Sault-Sainte-Marie, Timmins et Sudbury. Toutefois, elles sont situées à au moins deux heures de route. La route 129 relie la municipalité à la route 101, laquelle se dirige vers Timmins à l'Est et vers Wawa à l'Ouest. La route 129 se dirige aussi vers le Sud, où elle joint la Transcanadienne, la route 17 à Thessalon, à 227 km (141 mi) de Chapleau. Peu importe, Chapleau continue de jouer un rôle d'une extrême importance, établissant des liens de possibilités touristiques avec plusieurs pourvoyeurs et pavillons d'hébergement qui opèrent dans la région. On trouve aussi à Chapleau les principaux employeurs de la population, notamment le Chemin de fer Canadien Pacifique (CFCP), les Produits forestiers Green First et Newmont Goldcorp. Notre population s'élève à près de 2000 personnes.

En tant que petite communauté du Nord de l'Ontario, Chapleau, et d'autres comme elle, continue d'éprouver des difficultés financières tout en s'efforçant de trouver un équilibre adéquat entre un régime d'imposition foncière de quelques exploitants commerciaux et la population résidentielle de la communauté. Chapleau a considérablement souffert de la pandémie de COVID-19, tout comme plusieurs autres communautés du Nord de l'Ontario. Peu importe, nous aspirons toujours à jeter les bases d'un nouveau développement économique et d'une augmentation de la population dans une des plus belles et des plus pittoresques régions de la province.

Pour être plus précis, nos besoins financiers pour le maintien des infrastructures essentielles de Chapleau ont atteint une situation désespérée, surtout lorsqu'il est question de réparations d'urgence directement liées aux bris des conduites principales ou de refoulement de la communauté. Dans certains cas, nos infrastructures et nos rues datent du début des 1900 et ont un criant besoin d'entretien préventif avant qu'elles ne tombent dans la catégorie des réparations urgentes. Sans contredit, les réparations urgentes ont constitué – et constitueront – un important fardeau financier lourd de



conséquences sur le solde de notre fonds de réserve sans que notre communauté ne puisse planifier de futurs projets de remises en état.

Malheureusement, au cours des dernières années le Canton de Chapleau a connu sa part de coûts de réparation d'urgence aux rues et aux conduites principales et il se prépare à faire face à des problèmes d'infrastructure supplémentaires liés à ces problématiques, ce qui exercera une pression accrue sur notre fonds de réserve déjà réduit. Notre capacité financière à aborder la remise en état de l'infrastructure essentielle de Chapleau ne suit pas le même rythme que celui auquel cette infrastructure se détériore, et le coût des réparations d'urgence continues n'est pas viable pour notre communauté.

Les coûts d'entretien d'une infrastructure municipale vétuste créent un besoin désespéré d'élaboration d'une politique financière de la part de vos partis politiques respectifs. Une telle politique devrait aborder **l'accès immédiat à un « fonds d'infrastructure et de réparation d'urgence »** pour les municipalités qui peuvent en montrer la viabilité au moyen d'une combinaison d'exigences à la fois financières et d'urgence afin de réparer rapidement des éléments clés des infrastructures communautaires. Un tel fonds pour dépenses en capital devrait également être accessible pour le remplacement à long terme et planifié des infrastructures dans les petites communautés et les communautés rurales du Nord de l'Ontario dont des éléments essentiels au fonctionnement de la municipalité sont désuets.

En tant que petite communauté rurale du Nord qui compte un nombre limité d'exploitants commerciaux et d'habitants, Chapleau **n'est plus en mesure**, sans l'aide du gouvernement provincial, d'augmenter ses impôts et de maintenir un niveau acceptable de services tout en s'efforçant d'effectuer des réparations d'urgence sur des infrastructures vétustes.

Au nom du Conseil du Canton de Chapleau, je vous implore de prendre une position forte et de leadership sur cette question importante pour notre communauté. Nous avons hâte de connaître votre réponse dans ce dossier.

Nous apprécions l'attention immédiate que vous porterez à ces questions et il nous tarde de discuter de tout ceci en personne ou par téléphone dès que vous le pourrez.

Avec mes cordiales salutations.

M. Michael Levesque, maire